

Entretiens européens

Événement en présentiel et en distanciel via Microsoft Teams

Grande salle de la DBF

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1

1040 Bruxelles

Téléphone : +32 (2) 230 83 31

E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Web : www.dbfbruxelles.eu



Les avocats, l'Union européenne et l'intelligence artificielle : risques, opportunités et encadrement européen

27 Septembre 2024

9H / 17H45

Entretiens européens : Les avocats, l'Union européenne et l'intelligence artificielle (IA)

8H45 - 9H

Accueil des participants



9H - 9H30 ALLOCUTION D'OUVERTURE Présentation des enjeux de l'IA



Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France
Hélène Laudic-Baron, Membre du Conseil national des barreaux



9H30 - 12H15 MODULE 1 COMPRENDRE LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'IA

ATELIER 1

9h30-10h45 - Mode d'emploi de l'AI Act

Kilian Gross, Chef d'Unité Développement et Coordination des politiques en matière d'IA, Commission européenne

ATELIER 2

11h-12h15 - La directive sur la responsabilité en matière d'IA, quels effets sur la responsabilité civile ?

Aurélia Pons, Avocate au Barreau de Paris

Echanges avec la salle prévus pour chaque intervention



12H15 - 13H30 : Pause déjeuner sur place



13H30 - 16H MODULE 2 COMMENT BIEN UTILISER L'IA PENDANT LE PROCÈS

ATELIER 3

13h30-14h30 - L'IA générative, un outil profitable aux avocats ?

Thierry Wickers, 1^{er} Vice-président du CCBE, avocat au Barreau de Bordeaux

ATELIER 4

14h30-15h15 - L'IA au service des enquêtes judiciaires européennes

Frédéric Baab, Procureur européen

ATELIER 5

15h15-16h - L'IA et les magistrats : risques ou opportunités ?

Claire Strugala, Juge, Cheffe du service de l'expertise et de la modernisation du ministère de la Justice et correspondante nationale auprès du Conseil de l'Europe (à confirmer)

Echanges avec la salle prévus pour chaque intervention



16H15 - 17H45 MODULE 3 SE SAISIR DE L'AI ACT POUR PROTÉGER LES DROITS DES JUSTICIABLES

ATELIER 6

16h15-17h - Comprendre la régulation de la reconnaissance faciale par l'AI Act

Alexandra Bensamoun, Professeure à l'Université Paris-Saclay en droit privé et sciences criminelles, Membre du Comité interministériel de l'intelligence artificielle

ATELIER 7

17h-17h45 - Aider son client à déployer l'IA au sein son entreprise

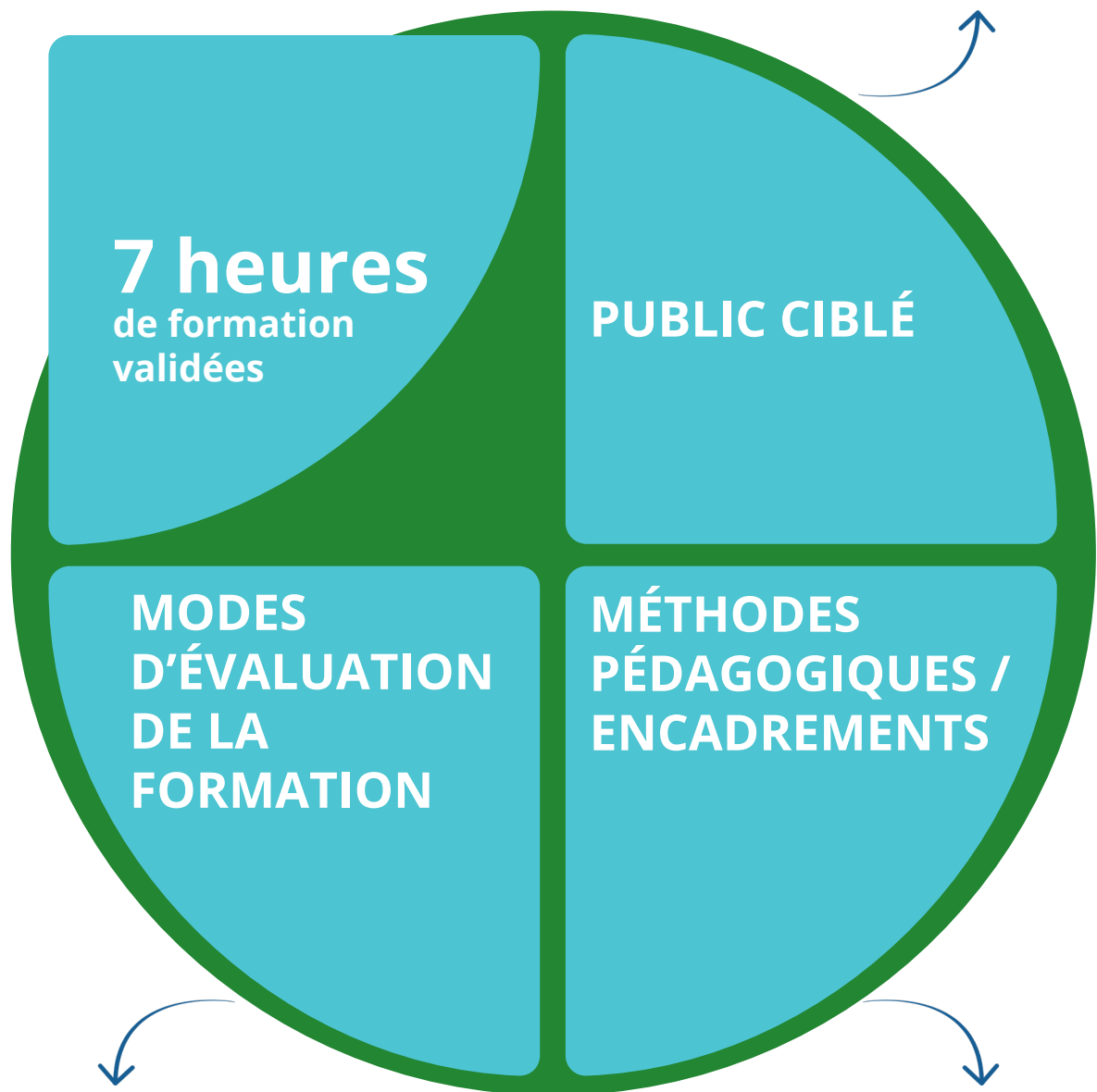
Romain Alderweireldt, Avocat au Barreau de Bruxelles

Echanges avec la salle prévus pour chaque intervention



Entretiens européens Les avocats, l'Union européenne et l'intelligence artificielle

Avocats, juristes,
élèves-avocats et autres
professions



Questionnaire d'évaluation
et questionnaire de
satisfaction en ligne à l'issue
de la formation.

Formation associant aspects
théoriques et pratiques
suivi à distance ou en
présentiel, interaction avec
les intervenants en posant
des questions sur place ou en
ligne.

*Les attestations de formation seront envoyées
à chaque participant à l'issue de la formation.*

Les avocats, l'Union européenne et l'intelligence artificielle



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse
Entrée, 1
1040 Bruxelles



Prendre le métro 2 ou 6 : Direction Elisabeth
Puis prendre le métro 1 ou 5 :
Direction Stockel ou Herrmann Debroux
et **descendre à Schuman.**

[Google Maps](#)

Durée : 1 journée soit 7 heures de formation

Formation continue

7 heures de formation continue validées

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Inscriptions :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
ou +32 (2) 230 83 31

Référents Événementiel :

yasmine.nehar@dbfbruxelles.eu ou
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Référent Handicap :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

a.

AVOCATS.BE
Ordre des Barreaux
Francophones et
germanophone de
Belgique



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS